

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal de La Sarraz
Séance du 7 octobre 2010

Présidence : Jacques Stirnimann, président

LE CONSEIL COMMUNAL DE LA SARRAZ

- vu le préavis no 3/2010 relatif à une demande de crédit pour la conception d'un projet et pour les appels d'offres concernant la mise en séparatif, l'équipement et la réfection de la chaussée de la Grand-Rue, de la rue du Château et de la rue du Chêne,
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier ce projet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- d'autoriser la Municipalité à poursuivre les démarches avec son mandataire en vue de cette réalisation, selon le présent préavis,
- de lui accorder le crédit d'étude de Fr. 120'000.- HT à cet effet,
- de prélever cette somme sur les fonds propres et disponibilités financières de la Commune.

Ainsi délibéré en séance du 7 octobre 2010

Le Président :
Jacques Stirnimann

la secrétaire :
Isabelle Chevalier

Extrait conforme, attesté, la secrétaire

